

Protection des sols

Gravières, carrières, décharges

Informations sols

Département du territoire et de l'environnement (DTE)
Direction Générale de l'Environnement – GEODE - Sols

28 avril 2017

1. Techniques de reconstitution des sols

7 vieux sites analysés : qualité SDA (selon ARE, 2006) des reconstitutions de sols?

- Non, aucun site ne répond aux critères SDA de 2006
- 1 site sur 6 montre une qualité «ancienne SDA» (90% de la surface PU > 40 cm)
- Tous les sites remis en état au bulldozer/scrapedoozer ont des PU < 30 cm
- Présence de déchets fréquente (inertes, scories, géotextiles, etc.)
- Abandon des investigations après 5 sites, faute de succès...

Rappel : Profondeur utile = Profondeur totale – volumes non exploitables par les racines (couches compactées, hydromorphes, cailloux, etc.)

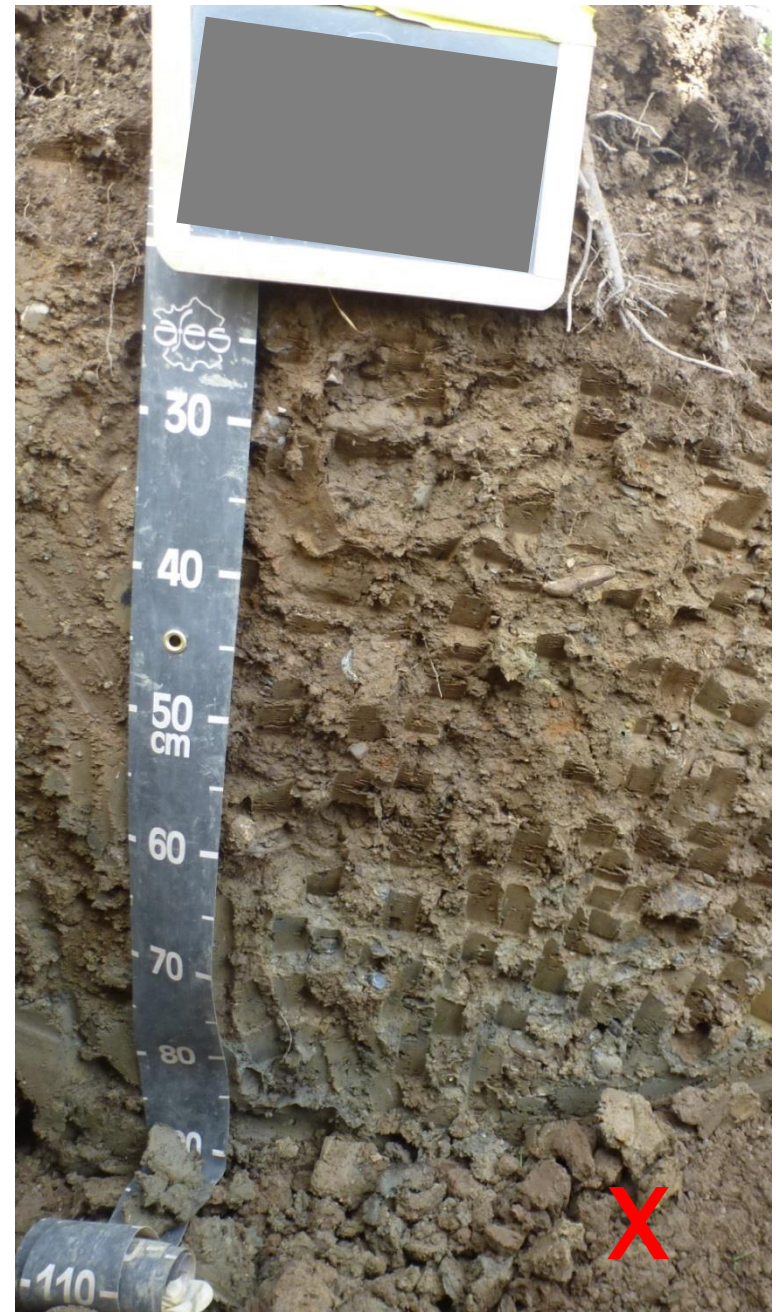
→ **Attention, si SDA requise pour la remise en état, méthodes «ASGB (2001)» nécessaires !**

→ **Bull/Scrap ne fonctionnent pas pour remettre en place les terres !**

→ **Travail à la pelle, par bande, etc. (peu importe les conditions du permis)**

- ⇒ **recharge possible du stock cantonal des SDA**
- ⇒ **nouveaux sites possibles à l'avenir**

1. Techniques de reconstitution des sols Exemples







1. Techniques de reconstitution des sols → ASGB 2001, seule technique qui fonctionne...



→ Attention, si SDA requise pour la remise en état, méthodes «ASGB (2001)» nécessaires !

→ Bull/Scrap ne fonctionnent pas pour remettre en place les terres !

→ Attention aux déchets

→ Travail à la pelle, par bande, etc. (peu importe les conditions du permis)

⇒ recharge possible du stock cantonal des SDA

⇒ nouveaux sites possibles à l'avenir

2. Valorisation de l'horizon B

Art. 18 OLED => Valorisation A et B obligatoire, MO responsable

→ **Introduction de l'annonce (volontaire) des volumes d'horizon B nécessaires annuellement dans l'Observatoire des Matériaux**

- ⇒ **Pour l'instant près de 100'000 m³ annoncés**
- ⇒ **Obligation de valorisation sur les chantiers de terrassement «possible» car besoin avéré dans vos sites**

→ **Interdiction de remblayer avec des horizons B valorisables**

- ⇒ **Prévoir assez de place pour trier**
- ⇒ **Anticiper le tri**

Besoins estimés en horizon B

Année 2017

Volume [m³, en place]

0

Sauver

3. Suivi de l'état hydrique du sol – stations de tensiomètres

<http://vd.humidite-des-sols.ch> - <http://www.bodenmessnetz.ch/fr>

